

Circuit bleu : La Butte d'Auvours

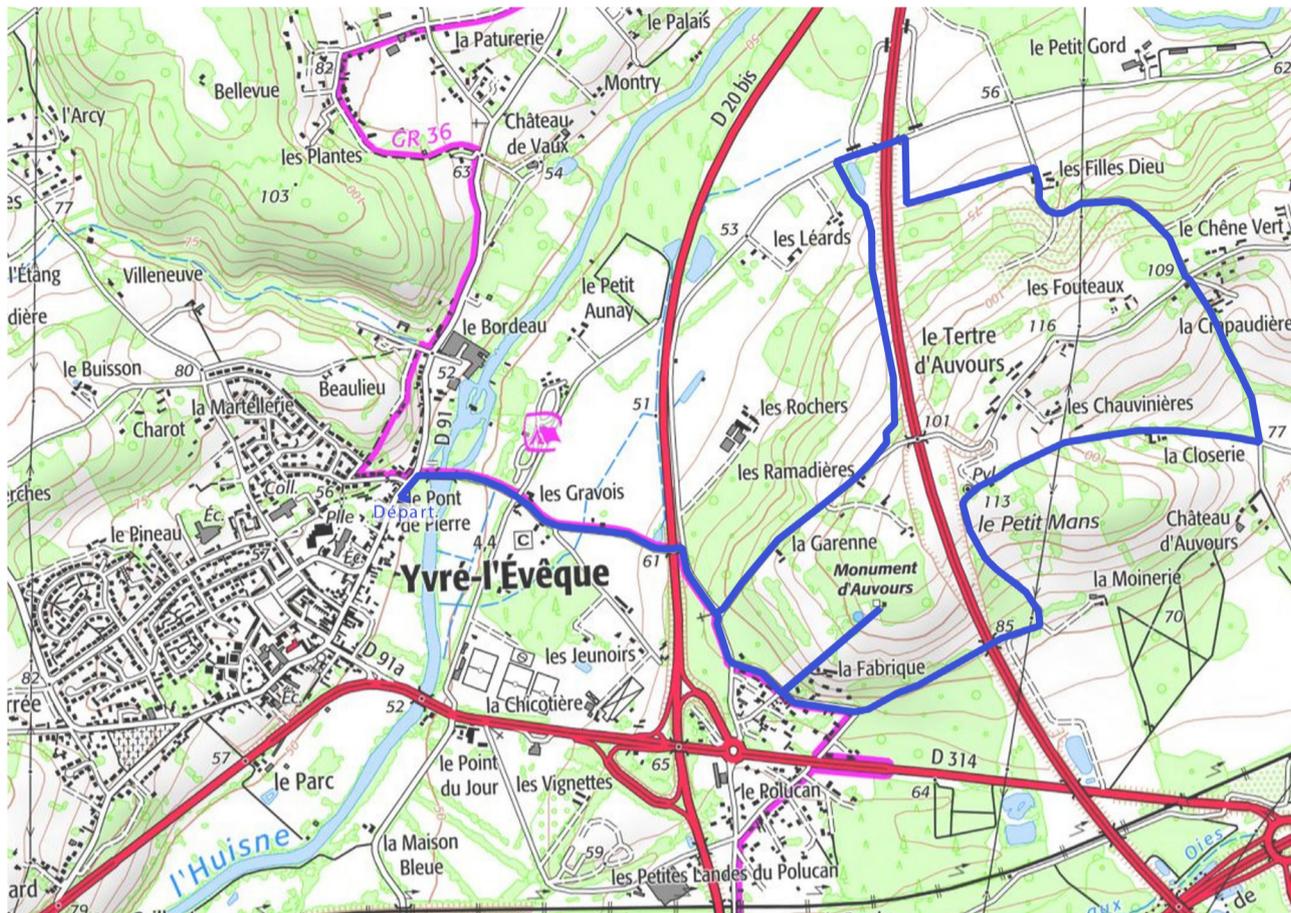
Balisage bleu

Durée : 2 heures

Distance: 8 km 500 (65 % de chemins)

Carte I.G.N. : 1/25000-17 19 Est le Mans

Dénivelé : 51 à 114 m



Départ du parc Jean Du Bellay : longer l'Huisne et la franchir en empruntant le Pont Romain d'où l'on peut apercevoir les anciens séchoirs à chanvre de la filature **LEDUC-LADEVEZE**.

1 - Poursuivre la route qui enjambe celle de Savigné L'Evêque et admirer le séquoia centenaire de 6,50 m de circonférence ; prendre ensuite à droite, passer devant la « Croix des Zouaves pontificaux » et s'engager à gauche dans le chemin de la « Fabrique ».

Si on le désire, grimper au « Monument d'Auvours », pierre tombale du Général Gougéard. (très beau panorama).

2 - Emprunter alors à gauche le chemin de terre dans les bois puis passer sous l'autoroute. Avant d'arriver à la « Moinerie », prendre à gauche le chemin creux bordé de châtaigniers centenaires (où logent les scarabées pique-prunes) et le remonter jusqu'au bout.

3 - Longer la peupleraie, passer à hauteur du poste de gaz et continuer le sentier ombragé qui descend sur 900 m jusqu'à la « Closerie » (jonction possible avec le circuit rouge de Champagné). A la croisée des chemins, prendre à gauche le très beau chemin creux qui remonte jusqu'à « la Crapaudière »

4 - Traverser alors la route et descendre vers les « Filles Dieu ». A la sortie des « Filles Dieu », monter à gauche et suivre le chemin herbeux qui ramène à la route qui passe sous l'autoroute, suivre la route une centaine de mètres.

5 - Bifurquer sur la gauche par le chemin qui s'élève entre les clôtures jusqu'à la route de la « Garenne » que vous pouvez prendre sur votre droite jusqu'au carrefour de la « Croix des Zouaves ».

6 - Le retour s'effectue par le même chemin qu'à l'aller, en franchissant le pont qui enjambe la D20 bis, en longeant le camping, passer le Pont Romain et retrouver le parc J. Du Bellay.